

SÉANCE ordinaire

Le 6 décembre 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 6 décembre 2021, à 19h00, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Raynald Leblanc Pierre-Luc Arsenault. et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

211206.404 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de monsieur Pierre-Luc Arsenault, conseiller;
- Ajout d'éclairage – Rue E.-M.-Little;
- Activités extérieures pour les enfants – Centre des loisirs Pabos et Centre multigénérationnel Pabos Mills;
- Adoption - Grille des responsabilités des élus;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer;
 - 4.2 Période des Fêtes 2021 - Fermeture des bureaux municipaux ;
 - 4.3 Adoption – Calendrier des séances ordinaires du conseil 2022 ;
 - 4.4 OMH – Approbation du budget 2021 révisé ;
 - 4.5 MTQ – Permission de voirie et permis d'intervention ;
 - 4.6 Octroi de contrats de déneigement pour les différentes rues et sites municipaux;
 - 4.7 Octroi de contrat - pour l'entretien et à la surveillance du Centre multigénérationnel de Pabos Mills et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et de la glissade ;
 - 4.8 Signataires - Protocole d'entente – Association des alcooliques anonymes ;
 - 4.9 Signataires - Protocole d'entente - La Maison des jeunes de Chandler Inc. ;
 - 4.10 Signataires – Protocole d'entente – Tournoi de hockey familial ;
 - 4.11 Signataire – Protocole d'entente - Salle de quille de Chandler ;
 - 4.12 Demande de dérogation mineure – Monsieur Michel Sweeney – 89, route 132 quartier Newport ;

- 4.13 Nomination d'un maire suppléant et d'un substitut ;
- 4.14 Nomination – Conseil d'administration de l'OMH Chandler ;
- 4.15 Renouvellement de l'adhésion 2022 – Fédération québécoise des municipalités (FQM);
- 4.16 Embauche – Inspecteur municipal ;
- 4.17 Embauche – Préposée à la perception & réception ;
- 4.18 Embauche – Préposé à l'entretien – Complexe sportif ;
- 4.19 Embauche – Préposé à l'entretien – Service des loisirs ;
- 4.20 Signataire – Convention d'aide financière dans le cadre du Volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;
- 4.21 Recommandation de paiement – EUROVIA QUEBEC CONSTRUCTION INC – Asphaltage de diverses routes ;
- 4.22 Recommandation de paiement – WSP CANADA INC – Phase 2 : Préparation des plans et devis pour la reconstruction de la route 132 à Chandler (Pabos Mills et Newport) ;
- 4.23 Recommandation de paiement - TETRA TECH QI INC – Inspection et étude de rupture du barrage du Lac Vachon ;
- 4.24 Recommandation de paiement – ENGLOBE CORP. – Contrôle des matériaux au garage municipal ;
- 4.25 Recommandation de paiement – ZAMBONI ROBERT BEAULIEU INC. – Achat d'une zamboni pour le Centre des loisirs de Pabos ;
- 4.26 Recommandation de paiement – Entreprises Sylvain Leblanc – Asphaltage ;
- 4.27 Recommandation de paiement – LES INDUSTRIES FIPEC INC. – Dossier d'égout pluvial, secteur Lac Vachon ;
- 4.28 Recommandation de paiement – BÉTON PROVINCIAL - Dossier d'égout pluvial, secteur Lac Vachon ;
- 4.29 Recommandation de paiement – LE GROUPE OHMÉGA INC. – Validation des débitmètres 2021 ;
- 4.30 Recommandation de paiement – Jean Luc Heyvang architecte – Projet de construction du garage municipal ;
- 4.31 Restaurant l'Attablé – Prolongation du protocole d'entente relatif à l'exploitation d'un restaurant à la capitainerie de Chandler ;
- 4.32 Dépôt - Rapports d'audit de conformité - Commission municipale du Québec ;
- 4.33 Fermeture de rue et vente d'un terrain – Route Martial – 5 072 945 ptie;
- 5. PROPOS DU MAIRE-SUPPLÉANT
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.405 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'adopter de procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 et de la séance extraordinaire du 2 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.406 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants:

Appui pour la prévention du suicide par le Bas-St-Laurent et la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	150 \$
---	--------

Souper de Noël – Club des 50 ans et plus de Pabos Mills	450 \$
---	--------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.407 DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE MONSIEUR PIERRE-LUC ARSENAULT, CONSEILLER

Conformément à l'article 357 de la Loi sur les Élections et Référendums dans les Municipalités, monsieur Pierre-Luc Arsenault a déposé devant le Conseil une déclaration écrite des intérêts pécuniaires.

211206.408 AJOUT D'ÉCLAIRAGE – RUE E.-M.-LITTLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil mandate madame Marie-Christine Thériault, directrice du service d'Urbanisme à effectuer les démarches requises et nécessaires pour l'installation d'une lumière dans le secteur du 5, rue E.-M.-Little, quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.409 ACTIVITÉS EXTÉRIEURES POUR LES ENFANTS – CENTRE DES LOISIRS PABOS ET CENTRE MULTIGÉNÉRATIONNEL PABOS MILLS

CONSIDÉRANT qu'il est important de permettre aux enfants de rester actifs et de pratiquer des sports d'hiver;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que la Ville de Chandler offre aux enfants de 12 ans et moins de pratiquer des sports d'hiver gratuitement aux installations du Centre des loisirs de Pabos et au Centre multigénérationnel de Pabos Mills.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.410 ADOPTION - GRILLE DES RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

Il est unanimement résolu que ce conseil adopte la grille des responsabilités qui seront affectées à chaque membre du Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.411 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer du mois novembre 2021

représentant une somme de 990 856.64 \$ pour le journal des achats et de 51 320.92 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.412 PÉRIODE DES FÊTES 2021 - FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu d'autoriser que les bureaux de l'hôtel de ville et du service des loisirs soient fermés pour la période des Fêtes du **24 décembre 2021 au 4 janvier 2022** inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.413 ADOPTION – CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2022

CONSIDÉRANT que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et résolu que le calendrier présenté ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022, qui se tiendront, à moins d'une exception, le lundi et qui débuteront à 19h :

17 janvier	02 mai	12 septembre
07 février	06 juin	03 octobre
14 mars	04 juillet	07 novembre
04 avril	15 août	05 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.414 OMH – APPROBATION DU BUDGET 2021 RÉVISÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil approuve le budget 2021 révisé de l'office municipal d'habitation de Chandler (OMH) et sa contribution estimée à 48 574 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.415 MTQ – PERMISSION DE VOIRIE ET PERMIS D'INTERVENTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que la Ville de Chandler confirme son engagement à respecter les clauses de permissions de voirie délivrées par le MTQ lors de travaux d'installation ou de réparation d'équipements sur les routes de juridiction provinciale (MTQ) et les permis d'intervention, et ce, pour l'année 2022

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.416 OCTROI DE CONTRATS DE DÉNEIGEMENT POUR LES DIFFÉRENTS RUES ET SITES MUNICIPAUX

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie appuyée de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et résolu d'autoriser l'octroi des contrats de déneigement suivants pour la période débutant le 6 décembre 2021 et se terminant le 14 mai 2022 :

Entrepreneur	Lieu	Montant (ttc)
Les Entreprises Lucien Brousseau	Centre communautaire de Pabos Mills, patinoire extérieure et Ancienne route 6	11 500.00 \$
Déneigement Johnny Godin	Promenade du lac Vachon	4 369.05 \$
Les excavations HL Inc.	Aréna de Newport	1 839.60 \$
Déneigement Johnny Godin	Bibliothèque de Chandler	919.80 \$
Machinerie AB	Chemin du lac Sept-Îles	24 144.75 \$
Gino Langelier	Station de pompage Newport	4 500.00 \$
Transport LPA Inc.	Digue, Circuit des bâtisseurs et le chemin parallèle au circuit	8 335.69 \$

Il est également résolu d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier, à signer pour et au nom de la Ville les contrats de déneigement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.417 OCTROI DE CONTRAT - POUR L'ENTRETIEN ET À LA SURVEILLANCE DU CENTRE MULTIGÉNÉRATIONNEL DE PABOS MILLS ET À LA PRÉPARATION, L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE ET DE LA GLISSADE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour l'entretien et à la surveillance du Centre multigénérationnel de Pabos Mills et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et de la glissade ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler a reçu deux (2) soumissions et que ces dernières sont conformes à l'appel d'offres ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyée de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil octroi le contrat pour l'entretien et à la surveillance du Centre multigénérationnel de Pabos Mills et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et de la glissade, au plus bas soumissionnaire conforme monsieur Gino Langelier.

SOUSSIONNAIRE	TARIF (TTC)
Gino Langelier	15 000 \$
Entreprise Garo Enr.	37 000 \$

Il est également résolu d'autoriser messieurs Gilles Daraïche et Roch Giroux, respectivement maire et directeur général & greffier à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente dans le cadre de la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.418 SIGNATAIRES - PROTOCOLE D'ENTENTE – ASSOCIATION DES ALCOOLIQUES ANONYMES

Il est proposé monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise messieurs Gilles Daraïche et Roch Giroux, respectivement maire et directeur général & greffier à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Chandler et l'Association des alcooliques anonymes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.419 SIGNATAIRES - PROTOCOLE D'ENTENTE - LA MAISON DES JEUNES DE CHANDLER INC.

Il est proposé monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise messieurs Gilles Daraïche et Roch Giroux, respectivement maire et directeur général & greffier à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Chandler et La Maison des jeunes de Chandler Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.420 SIGNATAIRES – PROTOCOLE D'ENTENTE – TOURNOI DE HOCKEY FAMILIAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise messieurs Gilles Daraïche et Roch Giroux, respectivement maire et directeur général & greffier à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Chandler et le Tournoi de hockey familial

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.421 SIGNATAIRE – PROTOCOLE D'ENTENTE - SALLE DE QUILLES

DE CHANDLER

Il est proposé monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise messieurs Gilles Daraïche et Roch Giroux, respectivement maire et directeur général & greffier à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Chandler et la Salle de quilles de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.422 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MONSIEUR MICHEL SWEENEY – 89, ROUTE 132, QUARTIER NEWPORT

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été déposée à l'égard de l'immeuble situé au 89, route 132, quartier Newport, à Chandler (lot 5 071 946) afin de régulariser la marge avant prescrite pour un bâtiment principal situé dans la zone 5019-R ;

CONSIDÉRANT qu'un certificat de localisation a été produit par monsieur Éric Smith, arpenteur-géomètre, le 6 mars 2020, minute 234;

CONSIDÉRANT que cette dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins et qu'elle respecte les objectifs du plan d'urbanisme, entre autres celui d'assurer le maintien de la qualité de l'environnement bâti de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande d'accorder la dérogation mineure telle que déposée par monsieur Michel Sweeney;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de monsieur le conseiller madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil accepte d'accorder la présente demande de dérogation mineure soit une réduction de la marge avant prescrite pour un bâtiment principal situé dans la zone 5019-R de 9 mètres à 5 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.423 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT ET D'UN SUBSTITUT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que monsieur **Bruno-Pierre Godbout** soit nommé à titre de maire suppléant et qu'il soit autorisé à représenter la Ville de Chandler au conseil des maires de la MRC du Rocher-Percé.

Il est aussi résolu que **madame Meggie Ritchie** soit substitut du

maire suppléant et qu'elle soit autorisée à représenter la Ville de Chandler au conseil des maires de la MRC du Rocher-Percé.

La présente résolution prendra effet le 6 décembre 2021 et se terminera le 2 juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.424 NOMINATION – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OMH CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil nomme monsieur **Bruno-Pierre Godbout** pour siéger au sein du conseil d'administration de l'OMH de Chandler pour la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.425 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2022 – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil le renouvellement de l'adhésion 2022 de la Ville de Chandler à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) au coût de 7 369.27 \$, toutes taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.426 EMBAUCHE – INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que monsieur Marc-André Noël a complété sa période de probation avec succès et que la recommandation de son supérieur immédiat est favorable;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que monsieur Marc-André Noël soit embauché en tant qu'employé régulier, selon la convention collective des employés municipaux de la Ville de Chandler, à titre d'inspecteur municipal pour le service d'urbanisme de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.427 EMBAUCHE – PRÉPOSÉE À LA PERCEPTION / RÉCEPTION

CONSIDÉRANT que madame Marie-Josée Blanchard a complété sa période de probation avec succès et que la recommandation de son supérieur immédiat est favorable;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par

madame la conseillère Meggie Ritchie appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que Madame Marie-Josée Blanchard soit embauchée en tant qu'employée régulière, selon la convention collective des employés municipaux de la Ville de Chandler, à titre de préposée à la perception / réception pour le service des finances de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.428 EMBAUCHE – PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN – COMPLEXE SPORTIF

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un poste saisonnier à temps partiel de préposé à l'entretien au complexe sportif ;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché à l'interne selon les modalités de la convention collective des employés municipaux de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT qu'un employé à l'interne ayant les qualifications requises pour le poste a posé sa candidature;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault que ce conseil autorise l'embauche de monsieur Ghislain Giroux à titre de préposé à l'entretien au complexe sportif, statut régulier saisonnier à temps partiel, au taux horaire correspondant au 2^e échelon de la convention collective des employés syndiqués de la Ville de Chandler pour un poste de « préposé à l'entretien ».

Monsieur Ghislain Giroux débutera ses nouvelles fonctions le 9 janvier 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.429 EMBAUCHE – PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN – SERVICE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un poste de remplacement à temps plein de préposé à l'entretien au service des loisirs ;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché à l'interne et à l'externe selon les modalités de la convention collective des employés municipaux de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc que ce conseil autorise l'embauche de monsieur Mario Langelier à titre de préposé à l'entretien au Complexe sportif, statut de remplacement à temps plein, au taux horaire correspondant au 2^e échelon de la convention

collective des employés syndiqués de la Ville de Chandler pour un poste de « préposé à l'entretien ».

Monsieur Mario Langelier a débuté ses nouvelles fonctions le 6 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.430 SIGNATAIRE – CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET SOUTIEN DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise messieurs Gilles Daraïche et Roch Giroux, respectivement maire et directeur général & greffier à signer pour et au nom de la Ville la Convention d'aide financière dans le cadre du Volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour la réalisation d'une voie de contournement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.431 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC – ASPHALTAGE DE DIVERSES ROUTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro A038 180023542021 à EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION, au montant total de 650 264.81 \$, toutes taxes comprises, pour des travaux d'asphaltage réalisés sur plusieurs routes municipales.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du règlement d'emprunt V-239-2021 prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.432 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – WSP CANADA INC – PHASE 2 : PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 132 À CHANDLER (PABOS MILLS ET NEWPORT)

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 1059095 au montant de 5 242.35 \$, toutes taxes comprises, à **WSP CANADA INC** pour Phase 2 : Préparation des plans et devis pour la reconstruction de la route 132 à Chandler (Pabos Mills et Newport).

Il est également résolu que ce montant soit remboursable à 100 % par le MTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**211206.433 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - TETRA TECH QI INC -
INSPECTION ET ÉTUDE DE RUPTURE DU BARRAGE DU LAC
VACHON**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 60732095 au montant de 2 040.79 \$, toutes taxes comprises, à **TETRA TECH QI INC** pour l'inspection et étude de rupture du barrage du lac Vachon.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget de la SDEIC transféré à la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**211206.434 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - ENGLOBE CORP. -
CONTRÔLE DES MATÉRIAUX AU GARAGE MUNICIPAL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 55834 au montant de 167,86 \$, toutes taxes comprises, à ENGLOBE CORP., pour le contrôle des matériaux au garage municipal.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget de la du règlement d'emprunt V-221-2019 prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**211206.435 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - ZAMBONI ROBERT
BEAULIEU INC. - ACHAT D'UNE ZAMBONI POUR LE CENTRE
DES LOISIRS DE PABOS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 89173 au montant de 15 449.19 \$, toutes taxes comprises, à ZAMBONI ROBERT BEAULIEU INC., pour l'achat d'une zamboni pour le Centre des loisirs de Pabos.

Il est également résolu que le montant sera prélevé du fonds de la SDEIC déposé à la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**211206.436 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - ENTREPRISES SYLVAIN
LEBLANC - ASPHALTAGE**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à ENTREPRISES SYLVAIN LEBLANC pour des travaux d'asphaltage.

NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)	BUDGET
818945	19 298.67 \$	
813255	10 511.47 \$	TECQ 2019-2023
TOTAL	29 810.14 \$	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.437 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LES INDUSTRIES FIPEC INC. – DOSSIER ÉGOUT PLUVIAL, SECTEUR LAC VACHON

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 160 789 au montant de 285.12 \$, toutes taxes comprises, à LES INDUSTRIES FIPEC INC., dans le cadre du dossier d'égout pluvial, secteur lac Vachon.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget de la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.438 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – BÉTON PROVINCIAL - DOSSIER D'ÉGOUT PLUVIAL, SECTEUR LAC VACHON

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 26950 au montant de 8 930.40 \$, toutes taxes comprises, et la facture numéro 4000054222 au montant de 620.71 \$, toutes taxes comprises, à BÉTON PROVINCIAL pour dans le cadre du dossier d'égout pluvial, secteur lac Vachon.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget de la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.439 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LE GROUPE OHMÉGA INC. – VALIDATION DES DÉBITMÈTRES 2021

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 41558 au montant de 3 000.85 \$, toutes taxes comprises, à LE GROUPE OHMÉGA INC., pour la validation des débitmètres 2021.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget de la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.440 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – JEAN LUC HEYVANG

ARCHITECTE – PROJET DE CONSTRUCTION DU GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 1808-11 au montant de 40 204.46 \$, toutes taxes comprises, à JEAN LUC HEYVANG ARCHITECTE pour des honoraires pour la surveillance des travaux et services durant la construction du garage municipal.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget du règlement d'emprunt V-221-2019 prévue à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.441 RESTAURANT L'ATTAHLÉ – PROLONGATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'EXPLOITATION D'UN RESTAURANT À LA CAPITAINERIE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT la demande déposée par l'exploitant du restaurant de la Capitainerie de Chandler, de renouveler le contrat de location pour une période d'un (1) an;

CONSIDÉRANT que le contrat a été consenti pour une période de trente (30) mois du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2021.

CONSIDÉRANT que la Ville ou l'exploitant peut entamer des négociations en vue de prolonger d'une année le contrat, et ce, aux mêmes conditions à l'exception des conditions financières, en notifiant par écrit à l'autre partie contractante au moins soixante (60) jours avant la date d'expiration du contrat, et ladite partie doit accepter ou refuser, par écrit, le prolongement proposé dans les trente (30) jours de la date de réception de la notification.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil autorise le renouvellement du protocole d'entente relatif à l'exploitation d'un restaurant à la capitainerie de Chandler pour l'année 2022, et ce avec les mêmes conditions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.442 DÉPÔT - RAPPORTS D'AUDIT DE CONFORMITÉ - COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Ce Conseil prend acte de dépôt des rapports d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec relativement à l'adoption du budget et du PTI.

211206.443 FERMETURE DE RUE ET VENTE D'UN TERRAIN – ROUTE MARTIAL – 5 072 945 PTIE

CONSIDÉRANT la demande déposée à la Ville visant la fermeture d'une partie de la route Martial qui divise le lot 5 072 945 en deux;

CONSIDÉRANT que cette route est désaffectée depuis des années;

CONSIDÉRANT qu'une description technique démontrant la portion de la route dont la fermeture est demandée a été fournie à la Ville;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 4 (par.8) et 66 de la Loi sur les compétences municipales une municipalité peut procéder à la fermeture d'un chemin par voie de résolution municipale;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu ce qui suit :

De retirer le caractère de chemin public à une partie de cet ancien chemin composé d'une partie du lot 5 072 945, cadastre du Québec, afin qu'elle fasse partie du domaine privé de la municipalité;

QUE la Ville vende selon la juste valeur marchande du terrain, représentant une somme de 200 \$, la portion fermée de la route Martial à monsieur Éric Lebrun avec les conditions de vente usuelles.

QUE monsieur Gilles DARAÏCHE, maire, et monsieur Roch GIROUX, directeur général et greffier, soient autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Ville de Chandler ainsi que tous documents, pertinents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

D'abroger la résolution numéro 210412.125.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211206.444 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche propose la levée de l'assemblée à 19 h 32.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier